

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

**Mobilisation des dispositifs
de formation tout au long de la vie
pour gérer la crise
et anticiper la reprise**

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

Plan d'action AGEFOS PME Auvergne

**(relayé par la Plate-Forme RH mise en place par la Chambre Régionale
de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de son partenariat avec
AGEFOS PME)**

Volet 1 Comprendre et réagir

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

L'action d' AGEFOS PME

Phase 1 :

Comprendre l'impact économique de la crise sur l'entreprise

Sensibilisation individuelle, réunions collectives

Phase 2 :

Relayer auprès de l'entreprise les informations relatives aux mesures en faveur de l'emploi, aux exonérations de charges ainsi qu'à l'accompagnement des mutations économiques

Sensibilisation individuelle, réunions collectives

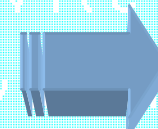
Phase 3 :

Comprendre les impacts sociaux éventuels de la crise économique sur l'entreprise

Actions de formation collectives inter entreprises

Financement de ces actions collectives

Réalisation d'un PRE DIAGNOSTIC par le conseiller AGEFOS PME (et Plate-Forme RH) pour démarrer l'accompagnement de l'entreprise



Volet 2 : Diagnostiquer pour anticiper

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

Réalisation d'un PRE
DIAGNOSTIC par un
conseiller AGEFOS PME
pour démarrer
l'accompagnement de
l'entreprise

Critères retenus pour considérer une TPE – PME en difficulté :

- un secteur d'activité (automobile, immobilier, promotion, construction, ...) ou un territoire reconnu comme notoirement en tension ;
- évolution du chiffre d'affaires sur les 3 derniers mois par rapport aux 3 mois de la même période N-1 ; besoin de trésorerie ;
- évolution du recours aux contrats dits précaires (CDD, Intérim, Saisonniers, ...) sur les 3 derniers mois par rapport aux 3 mois de la même période N-1, recours à la prise de congés ou RTT ;
- sollicitation d'une aide publique (chômage partiel, FNE, aide Région....)/mise en œuvre d'une procédure de licenciement économique/

L'entreprise n'est pas en difficulté mais souhaite malgré tout anticiper pour préparer les compétences aux marchés de demain en préservant l'emploi

L'entreprise est potentiellement en difficulté : elle remplit au moins 2 des 4 critères, elle souhaite anticiper les ruptures de trajectoires potentielles, innover et / ou se diversifier

L'entreprise est en défaillance, voire en phase de licencier pour raison économique

Volet 2 : Diagnostiquer pour anticiper

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

PRE DIAGNOSTIC AGEFOS PME

L'entreprise n'est pas en difficulté mais souhaite malgré tout anticiper pour faire évoluer les compétences en prévision des marchés de demain et préserver (ou développer) l'emploi

Faire évoluer et maintenir dans l'emploi en favorisant le départ en formation et la sécurisation des parcours

Déplafonnement du financement et du nombre d'heures d'accompagnement et d'évaluation dans le cadre des contrats de professionnalisation jeunes

Financement des contrats et périodes de professionnalisation au coût réel, au delà et en complément de la prise en charge forfaitaire de l'OPCA, dans le cadre du plan de formation sur le Fonds « anti crise » national et / ou régional

- Bénéficier de critères de prise en charge assouplis,
- Développer la mise en œuvre d'actions individualisées au profit de salariés,
- « Provisionner » le DIF

Plan de formation TPE :
Actions individuelles : financement de 50% des coûts pédagogiques et des frais annexes (sur la base d'un forfait horaire de 16 € - 8 € en cas de formation hors temps de travail -)

Accès aux actions collectives mises en place régionalement (simple participation de 30 € par jour par stagiaire demandée à l'entreprise sur le coût pédagogique, prise en charge de 8 € par heure au titre des frais annexes)

TPE et PME : financement de dispositifs relevant de démarches individualisées (VAE, bilans de compétences, passeport formation), dans le cadre du DIF (ou de la période de professionnalisation, sous réserve que celles-ci précèdent une action de formation et s'inscrivent ainsi dans la mise en œuvre d'un parcours de formation)

Reshum DIF : bénéfice du contrat de prestation complémentaire DIF permettant d'imputer en charges les sommes versées à ce titre

Volet 2 : Diagnostiquer pour anticiper

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

PRE DIAGNOSTIC AGEFOS PME

L'entreprise est potentiellement en difficulté :
elle remplit au moins 2 des 4 critères

Anticiper, dans un secteur / territoire, une
entreprise en « tension » les **ruptures**
éventuelles et préparer la reprise

Possibilité de mise en œuvre de l'ensemble des dispositions précédentes

+

- Bénéficier de co – financement plan de formation « attractifs »,
- Favoriser la mise en œuvre de démarche individuelles de salariés,
- Mettre en œuvre des démarches de GPEC,

Fonds d'Amorçage « Plan de Formation
Branches AGEFOS PME : soutien aux secteurs en crise (immobilier,
industrie du verre, caoutchouc ...) et aux secteurs en développement
(services à la personne)
TPE de moins de 10 salariés : prise en charge à hauteur de 75 % des
coûts pédagogiques et frais annexes pour les actions au profit de publics
prioritaires et/ou articulant plusieurs dispositifs
PME de moins de 250 salariés : accompagnement financier renforcé et
notamment en cofinancement avec l'Etat, la Région, l'Europe

Prévention ou substitution de chômage partiel : mise en œuvre de
parcours de professionnalisation articulant phases d'évaluation/bilan, de
formation, d'accompagnement, de validation des acquis, dans le cadre de
périodes de professionnalisation
GPEC : accompagnement à la mise en œuvre de démarches GPEC et mise
à disposition d'outils GPEC tels qu'entretien professionnel, passeport
formation, bilan de compétences, VAE...

Volet 3 : Raccourcir les transitions

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

PRE DIAGNOSTIC AGEFOS PME

L'entreprise est en difficulté de façon avérée,
Voire en phase de licenciement pour raison économique

L'orientation sur ce volet est double :

- **Accompagner les ruptures et maintenir l'emploi au niveau du territoire ;**
- **Contribuer au retour à l'emploi durable par des transitions courtes.**

L'ensemble des actions évoquées ci après devront faire l'objet d'un cadrage avec les partenaires financeurs (Etat, Pôle Emploi, Conseil Régional) et devront être ciblées sur des territoires, secteurs et / ou publics spécifiques. Ils seront mobilisables sous réserve de validation par les Instances Paritaires, au cas par cas.

Un positionnement juridique et paritaire est en cours de réflexion au niveau national sur les modalités d'intervention de l'OPCA AGEFOS PME en cas de rupture de trajectoire.

Volet 3 : Raccourcir les transitions

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

PRE DIAGNOSTIC AGEFOS PME

L'entreprise est en difficulté avérée,
voire en phase de licenciement pour raison économique

Accompagner les ruptures et maintenir
l'emploi au niveau du territoire

- dans le cadre de démarches de chômage partiel : mise en œuvre d'actions structurantes pour l'entreprise, l'individu ou le territoire, en accompagnement (DIF hors temps de travail) ou en substitution totale ou partielle (période de professionnalisation et DIF sur temps de travail) du chômage partiel

- dans le cadre de procédures de licenciement économique : accompagnement et co-financement de parcours dans la cadre de la CRP (DIF et / ou période de professionnalisation)

- accompagnements spécifiques aussi, au profit de certains publics cibles, sur les fonds de la professionnalisation :

- * salariés en CDD (CDD Successifs, CDD d'usage dans le sport par exemple), saisonniers, temps partiels
- * salariés en contrat de professionnalisation devenant demandeurs d'emploi en vue de garantir la continuité du financement de la formation (coûts pédagogiques uniquement)

Volet 3 : Raccourcir les transitions

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

Contribuer au retour à l'emploi durable des personnes licenciées par des transitions courtes



Aide à la réinsertion dans le cadre de la professionnalisation :

- déplafonnement du financement et du nombre d'heures d'accompagnement et d'évaluation dans le cadre des contrats et périodes de professionnalisation ;
- financement de périodes de professionnalisation dès la fin de la période d'essai
- cumul et articulation avec les contrats aidés (CAE, CIE, Contrats d'avenir) pour les moins de 45 ans.

Aide à la réinsertion dans le cadre de l'expérimentation de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi

- accompagnement et co-financement de parcours de formation en partenariat avec Pôle Emploi et en articulation avec les dispositifs existants (notamment Action de Formation Préalable au Recrutement et aide régionale aux entreprises).



L'entreprise est repérée comme en développement et en besoin d'emplois et de compétences ou souhaite anticiper pour se préparer aux marchés de demain



PRE DIAGNOSTIC AGEFOS PME :

identification des besoins en Emploi dans les secteurs émergents, dans les territoires, ...

Mission d'observation

Attractivité des territoires,
compétitivité des entreprises,
employabilité des salariés.

Il est à souligner que la réalisation des pré diagnostics fera également l'objet d'une analyse consolidée permettant d'identifier finement les difficultés rencontrées par les entreprises et ainsi d'assurer une mission globale d'observation des pratiques RH en lien avec la situation des entreprises et avec les démarches innovantes mises en œuvre pour y faire face. Cette consolidation intégrera les informations fournies par la Plate-Forme RH sur les entreprises adhérentes d'AGEFOS PME Auvergne.